



Commune de Saint-Jean Lherm (31 380)

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 26 avril 2014 à 9h30

Compte rendu

Président de séance : *G.Parache*
Secrétaire de séance : *E.Bonneton/ E.Cogo*

Présents :

G.Parache, E.Bonneton, J.Gasc, MC.Decosterd, S.Perrin, R.Nardini, D.de Laforcade, E.Cogo, JM.Bragatto, C.Py,

Absents :

Néant

Procuration :

S.Navarro (procuration à G.Parache)

Mr Le maire propose l'ordre du jour suivant :

1-Délibérations

DELIBERATION N° 3-1-2014 : Vote du Taux de 3 Taxes 2014,

DELIBERATION N° 3-2-2014 : Vote des subventions aux associations pour 2014

DELIBERATION N° 3-3-2014 : Vote du Budget unique 2014

DELIBERATION N° 3-4-2014 : Election des membres élus au CCAS

DELIBERATION N° 3-6-2014 : D'opposition relative au projet de modification des limites des cantons du département de la Haute-Garonne

DELIBERATION N° 3-7-2014 : Indemnité de gardiennage des églises

DELIBERATION N° 3-8-2014 : Achat de matériel informatique pour la mairie et demande de subvention

DELIBERATION N° 3-9-2014 : CCAS Vote du Budget unique 2014

2-Désignations

DESIGNATION N° 3-5-2014 : Proposition d'une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants pour la commission des impôts directs de la commune

3-Questions Diverses

1-Compte rendu des délibérations

- **DELIBERATION N° 3-1-2014 : Vote du Taux de 3 Taxes 2014**

Contenu de la proposition :

- Maintien des Taux (8.86% pour Taxe d'habitation, 11.80% pour Taxe foncière (bâti), 66.12% pour Taxe foncière (Non bâti)

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-2-2014 : Vote des subventions aux associations pour 2014**

Contenu de la proposition :

- Total des Subventions annuelles proposées : 4707€ (1000€ supplémentaire alloués au Comité des Fêtes et 50€ à la Prévention Routière)

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-3-2014 : Vote du Budget unique 2014**

Contenu de la proposition :

- Budget total de fonctionnement : 441152.96€ provenant des Recettes de Fonctionnement (170461€) et de Excédent reporté du précédent exercice (270691.96€)
- Budget total d'investissement : 146440.34€ pour compenser les dépenses de la section d'investissement (110079.27€) et le reste à réaliser de l'exercice précédent (36361.07€)
- Autofinancement prévisionnel dégagé du Budget de Fonctionnement au profit de la section d'investissement : 48500€

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-4-2014** : Election des membres élus au CCAS

Candidats :

- Membres extérieurs au Conseil Municipal proposés : Mme Momie, Mme Mouilleron, Mme Perez et Mr Boutibonnes

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-6-2014** : Indemnité de gardiennage des églises

Contenu de la proposition :

- Vote d'une indemnité de 119.55 €

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-7-2014** : D'opposition relative au projet de modification des limites des cantons du département de la Haute-Garonne

Contenu de la proposition :

- Lecture par G.Parache de la proposition de Mme le Maire de Rieumes (Cf . texte à joindre)

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-8-2014** : Achat de matériel informatique pour la mairie

Contenu de la proposition :

- Achat en urgence d'un ordinateur pour la Mairie pour remplacer le précédent obsolète

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 3-9-2014 : CCAS Vote du Budget unique 2014**

Contenu de la proposition :

- Vote d'un budget de 6000€ pour le CCAS

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

2-Compte rendu des désignations

DELIBERATION N° 3-5-2014 : Proposition par Monsieur le Maire d'une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants pour la commission des impôts directs de la commune

-12 Candidats Titulaires : Les membres actuels du Conseil +Mr Massol (Arnaud) et Mr Falsarella (Antoine)

-12 Candidats Suppléants : Mr Moulet (Gérard), Mme Casale (Evelyne), Mr Pagnacco (Gérard), Mme Py (Nicole), Mme Navarro (Sandrine), Mr Garric (René), Mr Momi (Jean Jacques), Mr Boutibonnes (Michel), Mr Peyre (Jean Pierre), Mr Santiago (Jacques), Mr Ferasin (Eric), Mr Casale (Marc)

Délibération : **Votée à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

3-Questions Diverses

a) Statut des actions

Commission de la commune

Action SN : Planifier les séances de travail → Fait

Action SN : Transmettre à C.PY la liste des commissions de la C3G → Fait

Travaux de rénovation de la petite salle

Action DdL : vérifier si le bureau de contrôle est obligatoire → à rediscuter avec l'architecte

Calendrier des conseils municipaux

Action SN : Envoyer le calendrier à tous les conseillers → Fait

Communication en cas de tempête

Action EC : Etudier la possibilité de mettre en place le SMS pour communiquer rapidement aux habitants du risque → à venir (voir si démarche existe dans les villages alentours).

Aire de jeux

Action : Etudier précisément le besoin réel et s'assurer de l'adéquation avec la tranche d'âge ciblée pour ce projet (à rediscuter au moment de l'élaboration du PLU).

b) Les commissions proposées par le groupe de travail (réunion du 10/4/14)

Proposition SN : A mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

Vote des 2 commissions proposées + élections des membres

- Urbanisme → tous les membres du Conseil Municipal, G.Parache comme Coordinateur
- Projets & Vie Communale → G.Parache, D. Delaforcade, S.Perrin, S. Perrin, R. Nardini, M.C Decosterd, S. Navarro, E.Cogo comme Coordinateur

Election des coordinateurs des commissions suivantes :

- Appels d'offres → G.Parache
- Finance → E. Bonneton

c) Choix commissions C3G (Transmis le 23/4/14)

SN a transmis à la C3G, les choix exprimés par le conseil municipal de St Jean Lherm concernant les commissions de la C3G.

d) Communication Occitane

Question : Quels sont les moyens à notre disposition pour récupérer ce que nous avons payé pour le site → DdL → Tribunal administratif (courrier à rédiger)

e) Site Informatique (A délibérer)

Etat d'avancement du Site (SN). A ce jour, nous avons reçu les propositions suivantes :

- **COSIWEB** : 2 640 € pour le site + 234 €/an
- **Human Connexion** : 3 426 € pour le site + 64 € par an (sans maintenance)
- **AGICIEL** : 2000 € environs

Et nous avons également reçu une offre de l'AMRF :

- Solution campagnol.fr via l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) : 180 € / an tout compris

Choix de la commission « Communication » : L'offre AMRF validée par le Conseil Municipal

Quelques explications :

Devis Human's Connexion :

2465 € HT (Conception, Développement, Intégration, Test)

450 € HT (Formation). En option dans le devis alors que c'est indispensable.

Total = 3 426 € TTC (2 865 € HT) + Hébergement 64 € / an

Offre AMRF

Lien : <http://www.amrf.fr/Vousaccompagner/Sitewebcommunal.aspx>

Tarif = 180 € TTC par an tout compris. Ce prix comprend, l'hébergement, la mise a disposition de la plateforme de développement, le support téléphonique.

Nous devons prendre à notre charge la mise en place du site (basée sur des exemples, rubriques existantes, etc..).

Ensuite c'est le même principe que Cosiweb : on réalise notre site à notre convenance.

Le prix de l'offre de Humans Connexion correspond à 19 ans d'abonnement à l'AMRF

Offre Cosiweb (Rappel)

Le fait d'être dépendant de leur solution COSIX dont ils sont propriétaires nous ferait prendre un trop gros risque.

Tarif = 2640 € TTC (site) + Hébergement 234 € / an

Avis de la commission « Communication » :

Le service proposé par l'AMRF est largement adapté à notre besoin. Il y aura un peu de travail au début mais nous pouvons le faire. Stéphane prendra en charge cette partie technique.

Tarif intéressant et il est aussi intéressant d'utiliser une solution proposée par l'AMRF qui soutient les communes rurales.

Nous restons propriétaires du contenu et si nous souhaitons un jour passer par un éditeur, cela sera possible.

Cette solution, qui n'est pas chère, nous permettrait de définir petit à petit notre besoin sans cout additionnel.

AMRF est un mixte de COSIWEB (facile d'utilisation) et HUMAN CONNEXION (on reste indépendant sur le contenu et la forme).Evolutif, adapté et bon rapport qualité / prix.

De plus nous pourrions le mettre en ligne rapidement alors qu'il faut compter 3 mois avec Cosiweb et Humans connexion.

La séance est levée à 12 heures.

PARACHE

BONNETON

GASC

DECOSTERD

NARDINI

de LAFORCADE

PERRIN

BRAGATTO

COGO

PY

NAVARRO